

PLAN D'ACTION

2026-2027

ENVIRONNEMENT
MAURICIE





QUI SOMMES-NOUS ?

CRE et donc...

- Parmi les 17 conseils régionaux de l'environnement membres du regroupement national
- Lié à une convention avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour réaliser un mandat à vocation environnementale
 - Concerner et sensibiliser les acteurs du milieu
 - Effectuer une veille stratégique
 - Conseiller et outiller les décideurs
 - Développer et réaliser des projets

Notre couleur régionale

Raison d'être : Placer l'environnement au cœur de l'action

Mission : Veiller, concerter et outiller la Mauricie pour protéger l'environnement

Vision : Des actions environnementales dans toute la région

Valeurs

Authenticité : Reconnaître humblement ses limites, partager avec transparence sa connaissance et agir de bonne foi.

Leadership rassembleur : Unir et mobiliser les forces du milieu pour aller plus loin.

Crédibilité : Être fiable grâce à son intégrité et à son professionnalisme.

Positivité : Savoir trouver une solution constructive devant un défi.

Engagement : Passer à l'action pour un monde meilleur.

L'équipe

Stagiaire(s) et
recru(e)s à accueillir
durant l'année.



Lauréanne Daneau
Directrice générale



Maryse Fortin
Directrice administrative



Valéry Collin
Directrice de projet



Clélia Chouhani
Conseillère en
économie circulaire



Raphaël Derriey
Conseiller en milieux naturels



Nicolas Tanguay
Conseiller en milieux naturels



Kary Leblond
Conseillère en milieux naturels



NOS PROJETS ET CONTRATS

Au début de l'année, près de 75 % des dossiers sont connus et planifiés. D'autres s'ajoutent en cours de route, selon les occasions de partenariat, les besoins du milieu et les programmes de financement disponibles.

Développement durable

1. Entente sectorielle en environnement et développement durable (2023-2027)

Objectif principal

Mobiliser et soutenir financièrement les actions stratégiques d'intervenants pour préserver la nature, augmenter les pratiques d'économie circulaire et participer à la transition socio-écologique.

Résultats attendus pour cette année :

- Poursuivre la tournée politique auprès des mairesses et maires pour faire connaître l'entente
- Réaliser $\pm$ 10 accompagnements municipaux pour soutenir la mise en œuvre de projet (volet 1)
- Promouvoir les projets financés en 2025 et faire rayonner leurs résultats
- Déployer un ou des projets régionaux ayant des retombées satisfaisantes
- Recevoir et analyser les redditions de compte des promoteurs, puis produire celle de l'entente
- Effectuer un positionnement stratégique réussi pour que le mandat soit reconduit par la Table des élus de la Mauricie

2. Table d'expertises en développement durable (TEDD) Mauricie (depuis 2017)

Objectif principal

Animer un espace de réseautage pour que les organismes du milieu puissent agir comme un acteur collectif du développement durable.

Résultats attendus pour cette année :

- 2 activités régionales
- 20 à 30 personnes mobilisées
- Dégager des enjeux prioritaires pour influencer la campagne électorale de l'automne 2026
- Offrir une formation de groupe pour favoriser le développement des compétences et des connaissances

3. Élections générales pour le gouvernement du Québec

Objectif principal

Faire ressortir les principaux enjeux environnementaux de la région pour que les candidates et candidats puissent être bien informés et osent prendre des engagements pertinents pouvant influencer les décisions prises à l'Assemblée nationale.

Résultats attendus pour cette année :

- Consultation des membres d'Environnement Mauricie et principaux partenaires
- Fiches d'enjeux prioritaires vulgarisant les défis et les mesures recommandées pour y répondre
- Rencontres de candidates et candidats pour les sensibiliser aux enjeux



4. Aires protégées en terres publiques (2024-2026)

Objectif principal

Coordonner une concertation régionale autour des 18 projets d'aires protégées retenus par le MELCCFP de manière à bâtir un consensus du milieu sur les activités, objectifs de conservation et statut pour les 18 territoires proposés.

Résultats attendus pour cette année :

- Animation d'une série de rencontres de concertation
- Mobilisation de plus de 40 personnes et entités concernées par la démarche
- Activité régionale pour présenter les résultats et obtenir une dernière validation
- Dépôt de 18 recommandations au MELCCFP sur les projets de nouvelles aires protégées

5. Espèces exotiques envahissantes (EEE) floristiques (2024-2028)

Objectif principal

Coordonner une concertation régionale pour améliorer la connaissance et l'impact des activités de prévention et de détection des EEE floristiques en Mauricie.

Résultats attendus pour cette année :

- Tenir un forum interrégional sur les EEE floristiques avec les CRE de Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord
- Produire un portrait territorial pour la Mauricie
- Coordonner et superviser des activités de détection et de prévention des EEE floristiques

6. Corridors écologiques (depuis 2020)

Objectif principal

Assurer la préservation de la connectivité écologique en Mauricie pour favoriser le déplacement de la faune entre les noyaux de conservation et assurer que ces habitats restent riches en biodiversité et offrent des services écosystémiques résilients.

Résultats attendus pour cette année :

- Accompagnement des MRC dans la révision des schémas d'aménagement en lien avec les OGAT
- Caractérisation de terrain et sensibilisation d'au moins 10 propriétaires de milieux forestiers et agricoles
- Identification de corridors pour le nord de la Mauricie

7. Espèces en péril : tortues des bois et chauves-souris (2024-2027)

Objectif principal

Mise en œuvre d'actions tirées des programmes de rétablissement de la tortue des bois et de celui de trois espèces de chauves-souris résidentes du Québec (petite chauve-souris brune, chauve-souris nordique et pipistrelle de l'Est), de manière à conserver la biodiversité en Mauricie grâce à des écosystèmes en santé. Le but est de réduire les menaces sur ces espèces pour favoriser leur rétablissement dans la région.

Résultats attendus pour cette année :

- Meilleure connaissance des habitats des espèces et des facteurs favorisant le maintien des populations
- Vulgarisation et diffusion des données, outils, rapports et bonnes pratiques aux groupes ciblés
- Mobilisation d'acteurs clés pour augmenter le passage à l'action et le suivi de résultats

8. Inventaire carbone dans les milieux humides (2025-2027)

Objectif principal

Réaliser des inventaires pour évaluer et documenter les stocks de carbone dans les milieux humides et aider le MELCCFP à identifier les milieux prioritaires pour la conservation.

Résultats attendus pour cette année :

- Inventaires de terrain pour 5 sites et 25 échantillons de sols
- Rédaction de cahiers de propriétaires pour les sensibiliser à la richesse de leurs terrains

9. Mesures de conservation complémentaire (2026-2028)

Objectif principal

Identifier des outils de conservation à valoriser et des mesures de conservation complémentaires (MCC) potentielles dans la zone concernée par le plan de connectivité du sud-ouest de la Mauricie entre le lac Saint-Pierre et le Parc national de la Mauricie.

Résultats attendus pour cette année :

- Mise en place d'une structure de gouvernance avec les partenaires principaux de la zone
- Début d'une banque de MCC potentielles et une cartographie les localisant sur le territoire de la zone
- Début de rédaction d'un plan de faisabilité incluant une analyse de la viabilité des corridors et des recommandations pour la garantir



10. HUB du réemploi : la Bonne Affaire à Trois-Rivières (depuis 2024)

Objectif principal

Donner une seconde vie aux objets.

Le projet HUB du réemploi – La Bonne Affaire vise à réduire l'enfouissement des encombrants à Trois-Rivières en développant une infrastructure collective dédiée au réemploi, à la réparation et à la valorisation des objets.

Résultats attendus pour cette année :

- Production d'un rapport résumant les démarches des années passées et les pistes explorées
- Modèle d'affaires pour que le projet-pilote puisse démarrer
- Obtention d'un financement pour le démarrage
- Lieu de déploiement trouvé avec des partenaires

11. Chantiers Zéro Déchet à La Tuque (2025-2027)

Objectif principal

Animer une cohorte d'entrepreneurs du milieu de la construction de La Tuque pour la mise en œuvre du tri à la source sur les chantiers afin de réduire le volume de résidus mixtes de construction, rénovation et démolition (CRD) envoyés à l'enfouissement.

Résultats attendus pour cette année :

- Accompagnement de 3 entrepreneurs pour un tri en chantier
- Données collectées sur la quantité et la qualité de résidus de CRD
- Diffusion et rayonnement des résultats du projet
- Pistes de solutions pour la valorisation des CRD

12. Shop à réparer : transmettre et transformer (2025-2026)

Objectif principal

Terminer l'accompagnement et le transfert d'expérience à notre 2^e institution pour qu'elle puisse être outillée pour organiser un café réparation de manière autonome et augmenter l'offre de réparation gratuite à Trois-Rivières.

Résultats attendus pour cette année :

- Accompagnement offert au Cégep de Trois-Rivières pour une Shop à réparer
- Transmettre les outils et l'expérience dans l'organisation de l'événement au comité organisateur

13. Valorisation de résidus de chantier de construction à Shawinigan (2026)

Objectif principal

Trouver des débouchés en circuit court pour des caissons de bois en privilégiant le réemploi et le recyclage, tout en documenter la démarche pour alimenter le CTTÉI qui souhaite offrir ce service pour des chantiers ailleurs au Québec.

Résultats attendus pour cette année :

- Identification de preneurs potentiels pour le CTTEI dans un rayon de proximité avec le chantier
- Validations de l'intérêt et des conditions d'un maillage possible avec les preneurs potentiels
- Documentation de la démarche pour qu'elle puisse être reproduite ailleurs au Québec

14. Comités de vigilance de lieux d'enfouissement

Objectif principal

Participer aux rencontres de 3 comités de vigilance (les LET de Saint-Étienne-des-Grès, de Champlain et le LEDCD Sable des Forges) pour recevoir les redditions au milieu des exploitants, poser des questions sur les impacts possibles sur l'environnement et faire circuler les informations pertinentes aux autres organismes en environnement du milieu.

Résultats attendus pour cette année :

- Faire le secrétariat pour les comités de vigilance des LET
- Participer à 8 rencontres durant l'année
- Améliorer le transfert d'information dans la communauté environnementale

15. BAPE sur la phase II du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Étienne-des-Grès

Objectif principal

Analyser certains aspects du projet et produire un argumentaire destiné aux commissaires mandatés pour émettre une recommandation au ministre de l'Environnement sur le projet.

Résultats attendus pour cette année :

- Favoriser le travail collaboratif des personnes et organismes voulant participer au BAPE
- Produire une analyse du projet sur certains aspects qui correspondent aux expertises de l'organisme
- Rédiger un mémoire
- Participer aux activités du BAPE (séance de questions et audience)
- Consulter le rapport du BAPE et émettre des commentaires sur les résultats

16. Plan climat intégré pour la MRC des Chenaux (2024-2026)

Objectif principal

Élaborer, conjointement avec la MRC des Chenaux, Habitat et l'Institut de la résilience et de l'innovation urbaine (IRIU), le plan climat intégré de la MRC.

Résultats attendus pour cette année :

- Produire un plan conforme aux exigences méthodologiques du MELCCFP
- S'appuyer sur la participation active des municipalités et des parties prenantes
- Mettre en place une gouvernance efficace et des mécanismes de suivi
- Intégrer les dimensions atténuation, adaptation et transition juste
- Valoriser les savoirs locaux, les données territoriales et l'intelligence collective

17. BAPE sur le Projet Mauricie de TES Canada

Objectif principal

Analyser certains aspects du projet et produire un argumentaire destiné aux commissaires mandatés pour émettre une recommandation au ministre de l'Environnement sur le projet.

Résultats attendus pour cette année :

- Favoriser le travail collaboratif des personnes et organismes voulant participer au BAPE
- Produire une analyse du projet sur certains aspects qui correspondent aux expertises de l'organisme
- Rédiger un ou des mémoires thématiques en collaboration
- Participer aux activités du BAPE (séance de questions et audience)
- Consulter le rapport du BAPE et émettre des commentaires sur les résultats



18. Consultations sur la révision des schémas d'aménagement des territoires

Objectif principal

Participer aux activités de consultation organisées par les MRC et Villes dans le cadre de la révision de leur schéma d'aménagement pour contribuer à la résilience des territoires dans un contexte de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

Résultats attendus pour cette année :

- Contribuer à la réflexion du schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac
- Rester disponible pour les exercices similaires menés par les autres territoires de la région

19. Consultations sur la politique de mobilité durable de la Ville de Trois-Rivières

Objectif principal

Prendre part aux activités de participation publiques de la Ville de Trois-Rivières dans le cadre de l'élaboration de son plan de mobilité durable.

Résultats attendus pour cette année :

- Apporter une vision régionale pour que la Ville tienne compte de son rôle de métropole
- Collaborer à l'identification d'enjeux et de pistes d'action pour améliorer le transport actif et collectif

20. Participation aux démarches de consultation des plans climat de la Mauricie (2025-2026)

Objectif principal

Collaborer aux diverses démarches participatives des MRC et Villes de la Mauricie dans le cadre de l'élaboration de leur plan climat.

Résultats attendus pour cette année :

- Participer à au moins une activité de mobilisation touchant l'élaboration du plan climat dans chaque MRC et territoire équivalent de la Mauricie

21. Consultations et autres

Objectif principal

Participer à d'autres consultations publiques ou ciblées pouvant influencer des décisions sur des projets de grande envergure ou des projets de loi ayant un impact sur l'environnement de la région.

SANTÉ ORGANISATIONNELLE

Plusieurs politiques balisent le fonctionnement de l'organisme, dont certaines peuvent se décliner en plan d'action et en engagement pour éviter que les documents soient désincarnés. Voici ce que l'organisme souhaite réaliser cette année, en plus de conserver les bonnes pratiques implantées dans les dernières années.

Développement durable

Environnement : Participer au développement d'une culture du covoiturage lors d'événements réunissant plusieurs partenaires.

Social : Intégrer une culture de prévention de la santé et de la sécurité au travail et prendre soin du climat de travail pour qu'il soit plaisant et agréable.

Économique : Favoriser le prêt et l'emprunt de matériel entre les partenaires pour réduire les besoins d'achats.

Culturel : Encourager et soutenir la formation des savoirs et compétences au sein de l'équipe et participer par du bénévolat à la formation de la jeunesse par le biais de conférences dans le parcours scolaire.

Gouvernance et vie associative

Plan stratégique 2026-2029 : Adopter de nouvelles orientations et trouver une manière efficace d'opérationnaliser le document.

30^e anniversaire : Souligner et raconter l'histoire de l'organisme en mettant à contribution la médiation culturelle.

Nouveaux membres du CA : Recruter de nouveaux membres pour les sièges vacants en ciblant des profils complémentaires et pertinents selon les orientations du nouveau plan stratégique; accueillir adéquatement les recrues; valoriser et mettre à contribution les compétences des membres du CA pour influencer positivement l'organisme.

Administration

Politique de prévention du harcèlement au travail : Veiller à ce que les personnes désignées pour recevoir les signalements soient formées; mettre à jour les mesures et outils de l'organisme selon les bonnes pratiques; faire de la prévention pour réduire les risques; assurer une conformité avec la Loi 42.

Politique de confidentialité et de gestion des données personnelles : Implanter les nouvelles obligations dans la culture organisationnelle pour assurer une conformité à la Loi 25.

Politique de santé et sécurité au travail : Implanter les nouvelles obligations dans la culture organisationnelle pour assurer une conformité à la Loi 27.

Intelligence artificielle : Établir des lignes directrices pour encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le travail de l'organisme et les faire connaître à l'équipe pour en permettre l'intégration organisationnelle.

Logiciel de gestion de projet Notion : Terminer la migration et l'implantation du travail de gestion de projet dans le nouveau logiciel.

Site Web : Mettre à jour le site web pour améliorer le rayonnement des réalisations et permettre une meilleure compréhension du travail accompli par l'organisme.